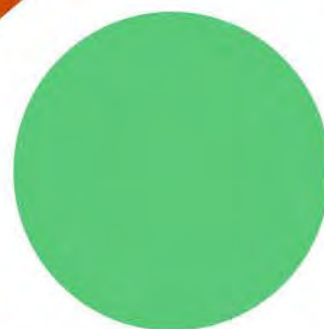


DiLAMI

DISPOSITIF UNIVERSITAIRE
DE FRANÇAIS LANGUE
ÉTRANGÈRE POUR
LA REPRISE D'ÉTUDES
DES EXILÉS



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023





L'équipe du DILAMI

- Assistante projet FAMI AIMES+ - DILAMI :
Cécile Vasseur
- Cheffe de projet FAMI AIMES+ - DILAMI :
Lisa Laborde-tuya
- Responsable opérationnelle :
Shamsiya Khashimova
- Coordinatrices de sites :
Isabelle Kawa-Topor, Céline Dulac, Luce Lopez, Chantal Domp martin
- Enseignantes :
Clémence Cros, Marie Alverde, Nathalie Abdou, Tepey Matos-Aldana
- Chargée de mission DILAMI - Étudiant·es exilé·es dans l'enseignement supérieur :
Isabelle Gueit

Contacts

Université de Toulouse
41 allées Jules Guesde - 31000 Toulouse
dilami@univ-toulouse.fr

www.univ-toulouse.fr/dilami

Sommaire



Édito	3
Origine du DILAMI	4
Les valeurs du DILAMI	5
Les objectifs du DILAMI	6
Évolution du DILAMI	7
Le projet FAMI-AIMES+	9
Le profil des étudiant·es DIUP DILAMI 2022-2023	12
Le profil des apprenant·es CLEF DILAMI 2022-2023	15
Un enseignement et un apprentissage en adaptation constante	17
Pour une insertion universitaire et au sein de la société d'accueil réussie	19
Les résultats des promotions : DIUP DILAMI et CLEF	24
Le devenir universitaire et professionnel	26
Les projets pour 2023-2024	28
Les partenariats financiers 2022-2023	29
Interlocuteur·trices et partenaires du DILAMI	30

Édito

Par Michael Toplis, président de l'Université de Toulouse



Construire ensemble un avenir solidaire

Il y a 7 ans, l'Université de Toulouse et ses établissements accueillent les premiers apprenants et apprenantes du dispositif « langues accueil migrants » (DILAMI), une cinquantaine de femmes et d'hommes en exil, ayant fait le choix de venir en France pour reconstruire leur vie. Aujourd'hui, ce sont plus de 500 personnes réfugiées, exilées, qui ont été formées à la langue et à la culture françaises, aux codes et aux valeurs de la citoyenneté, et accompagnées dans leur projet d'études et professionnel.

Depuis 2017, l'engagement du site toulousain en faveur de l'insertion des exilé·es n'a cessé de se développer pour accompagner encore davantage d'étudiant·es exilé·es ou réfugié·es, dans leur reconstruction après leur déracinement et pour les aider à s'insérer au mieux dans leur nouvelle vie en France.

Tremplin pour l'insertion professionnelle de ses bénéficiaires, le DILAMI renforce constamment son action pour les aider à se projeter dans la société française. Depuis le 1er janvier 2023, le DILAMI bénéficie d'un nouveau financement dans le cadre du projet FAMI AIMES+, permettant entre autres de renforcer l'inclusion sociale, d'aider les bénéficiaires à se sentir à leur place et de mieux les orienter pour renforcer leur réussite.

Le DILAMI est également un dispositif qui sait s'adapter aux besoins des publics particuliers qu'il accompagne. L'évolution du contexte international depuis 2022 a entraîné une prise en compte en urgence des besoins des Ukrainiennes et des Ukrainiens déplacés par la guerre sur leur territoire. Le dispositif s'est donc enrichi d'un nouveau programme, le programme CLEF - Culture et langue en français - répondant aux besoins spécifiques des grand.es débutant·es en français. Des initiatives pour accompagner les femmes ukrainiennes nouvellement arrivées ont également été mises en place.

Pour l'année à venir, le DILAMI a de nouvelles ambitions : s'appuyer sur les compétences de nos partenaires pour renforcer nos réseaux d'accompagnement et participer à des projets de recherche.

Pour réaliser toutes ces actions, le collectif est un facteur indispensable de la réussite. Au sein du DILAMI, il y a tout d'abord des acteurs impliqués, des femmes et des hommes qui travaillent aux côtés des bénéficiaires du DILAMI. Je veux les remercier tout particulièrement pour leur engagement.

Les partenaires sont tout aussi essentiels. Depuis la naissance du dispositif, le DILAMI bénéficie d'un engagement sans faille de la Région Occitanie et de la Préfecture de la Haute-Garonne. Le réseau MEnS et de nombreux autres partenaires apportent également au dispositif un soutien continu : structures sociales et institutionnelles, associations, acteurs culturels et indépendants... Cette diversité des partenaires, à l'image de la société, est une richesse au bénéfice direct des apprenantes et des apprenants en insertion.

Pour conclure, je remercie toute l'équipe du DILAMI pour ce rapport d'activité 2022-23 très riche et largement documenté, ainsi que tous les contributeurs pour leur engagement et leur dynamisme qui ont fait du DILAMI un succès, dont la plus belle réussite est avant tout celle de nos étudiantes et de nos étudiants.

Origine du DILAMI



En 2015, un exode massif de personnes jeunes et diplômées quittent, dans l'urgence, le Moyen-Orient (Syrie) et se réfugient notamment en France. Ces dernières fuient des menaces de violences politiques directes ou indirectes.

À peine arrivés, ces exilés expriment leur souhait d'apprendre le français et de reprendre des études pour une insertion de qualité dans le pays d'accueil. L'enseignement supérieur (IEP Paris, universités de Lille et de Strasbourg...) s'organise progressivement pour leur répondre.

Au printemps 2017, des étudiant·es toulousain·es et des associations de soutien aux migrant·es relaient cette même demande auprès du président de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFT).

A l'été 2017, des cours de français langue étrangère (FLE) sont mis en place pour un premier public par le département d'études du français langue étrangère (DEFLE) à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Dans le respect du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), des niveaux de compétence linguistique A0-A1, et A2 sont identifiés pour les soixante personnes qui bénéficient de deux cents heures de FLE.

En septembre 2017, sous l'autorité de l'UFT, l'offre se structure. Une équipe administrative et pédagogique et une chargée de mission et de coordination du dispositif organisent la formation pour trois groupes distincts. Les débutant·es (A1) sont regroupé·es sur le site de l'Université Toulouse Capitole, les intermédiaires (A2) sont sur celui de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, les avancé·es (B1) sont à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. En novembre 2017, une promotion de soixante candidat·es commence un programme spécifique d'apprentissage du FLE, complété d'ateliers sur la culture et la citoyenneté françaises et d'un accompagnement au projet d'orientation universitaire et professionnel.

Les cours sont dispensés par des enseignantes diplômées en FLE.

Le DILAMI : Dispositif Langues Accueil Migrant·es est lancé. Il rejoint les propositions d'autres universités déjà engagées auprès des exilés depuis l'été 2015.



Accéder à l'éducation est un droit fondamental.

*Respecter la dignité et l'identité
de chacun·e des exilé·es apprenant·es.*

*Travailler avec nos partenaires sociaux et économiques
aux projets des étudiant·es et apprenant·es.*

Sensibiliser nos interlocuteur·trices à nos objectifs et valeurs.



Les objectifs du DILAMI

Des compétences linguistiques solides et certifiées

Faire parvenir progressivement les bénéficiaires au niveau du B2 du CECRL apparaît incontournable pour prendre sa place au sein de la société française. Le programme fixe 400 heures d'enseignement de français langue étrangère par an à chaque apprenant·e, adaptées à ses compétences linguistiques. Celles-ci sont évaluées à l'entrée du dispositif, vérifiées par des examens réguliers et certifiées officiellement en sortie par le diplôme d'études de la langue française (DELFB1 à DALFC1).

Une formation diplômante, un tremplin pour l'insertion

La création du diplôme universitaire passerelle (DUP), reconnu par l'État, permet aux étudiant·es du DILAMI de reprendre des études dans l'enseignement supérieur français. C'est la garantie d'une meilleure insertion économique et sociale pour chacun·e des exilé·es. Cela suppose une mobilisation continue de leur part et de celle de l'équipe pour co-construire :

- des apprenant·es actif·ves et engagé·es

Engager les apprenant·es dans une démarche de projet permet de les rendre pleinement acteur·trices de productions faisant largement la place à la beauté et à la poésie.

Cette démarche de projet est élaborée par les enseignantes en collaboration avec des intervenant·es du domaine culturel. Elle ouvre à des créations artistiques sur un thème donné, donnant lieu à des expositions et/ou spectacles en fin d'année universitaire.

- des étudiant·es citoyen·nes

Travailler sur l'interculturalité et les valeurs qui fondent la citoyenneté française fait l'objet de réflexions et de mises en pratique diverses dans le cadre des cours et d'ateliers.

Des groupes mixtes et composés de diverses nationalités

- des individus talentueux pleinement inscrits dans leur société d'accueil

Accompagner les étudiant·es dans leur projet d'insertion universitaire et professionnelle en France s'appuie d'abord sur le parcours antérieur : diplômes et expériences professionnelles, et également sur les acquis récents : linguistiques, et plus largement les savoirs et savoir-être. Un travail spécifique est conduit par les services d'information et d'orientation (SUIO-IP) des trois universités et est encadré par les enseignantes. Cela permet de définir les orientations futures pour que la société comme les individus puissent profiter pleinement des talents de chacun·e.



Évolution du DILAMI

Du DU Passerelle DILAMI aux DIU Passerelle DILAMI

Le DU Passerelle, habilité par le MESRI, est créé en 2019. Ce diplôme est conçu pour faciliter la reprise d'études en France des étudiant·es réfugié·es et leur donner accès aux bourses sur critères sociaux, aux logements étudiants, aux aides spécifiques et à la restauration collective.

Il n'est donc pas un simple Diplôme d'Université ; il a une valeur nationale équivalant à une première année dans l'enseignement supérieur. C'est une reconnaissance significative des efforts réalisés par le MEnS et ses partenaires auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et au profit des étudiant·es exilé·es.

Les DU Passerelle répondent à une maquette précise, organisée en unités d'enseignements (UE) et ouvrant droit à 60 crédits annuels pour 400 heures de présentiel (cours et ateliers).

L'évolution vers le DU est impulsée par le MEnS, le réseau des migrants dans l'enseignement supérieur, qui œuvre au niveau national à l'insertion académique des exilé·es, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), et de la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR).

A Toulouse, le DU Passerelle est mis en place en 2020-2021 d'abord pour les deux niveaux supérieurs, à l'UT3 et à l'UT2J.

A compter de la rentrée 2021-2022, les trois formations DILAMI sont reconnues comme diplôme inter-universitaire (DIU) co-porté par l'Université de Toulouse (UT) et les universités partenaires :

- DIU Passerelle DILAMI A2, pour le niveau débutant de l'Université Toulouse Capitole
- DIU Passerelle DILAMI B1, pour le niveau intermédiaire de l'UT3
- DIU Passerelle DILAMI B2, pour le niveau avancé de l'UT2J.

La prise en compte d'une demande des exilé·es d'Ukraine en 2022-2023

Suite à la guerre en Ukraine le 24 février 2022, de nombreux·ses Ukrainien·nes ou déplacé·es d'Ukraine arrivent en France et notamment en Occitanie.

Pour l'essentiel, ce sont des femmes accompagnées d'enfants, d'adolescent·es, ou de jeunes adultes ukrainien·nes ou des étudiant·es venant majoritairement de pays d'Afrique. Toutes ces personnes doivent interrompre précipitamment leur métier ou leurs études dans le supérieur. Beaucoup souhaitent apprendre le français pour pouvoir communiquer au quotidien (avec la famille qui les héberge, avec les enseignant·es de l'école,...), avec les différentes structures institutionnelles (Préfecture, OFII, Pôle Emploi,...) et associatives, avec des employeur·euses potentiel·les pour travailler. Une partie de ces exilé·es souhaite continuer les études interrompues par le conflit.

La réponse de l'UT s'organise en deux temps :

- en urgence : un soutien financier aux actions de formation en FLE du DEFLE de l'UT2J de juin à août 2022,

- de façon programmatique : l'ouverture de nouveaux groupes de FLE de septembre 2022 à mai 2023.



Le programme CLEF - Culture et Langue en Français

Ce programme s'ouvre à la rentrée universitaire de septembre 2022 pour répondre à un double constat :

- le conflit russo-ukrainien perdurant, les personnes ukrainiennes s'installent de façon plus pérenne à Toulouse ou à proximité. Certaines souhaitent consolider l'apprentissage linguistique initié à l'été 2022, d'autres souhaitent le commencer.
- des demandes arrivent régulièrement au DILAMI alors que la campagne de candidatures au DIUP est close.

Le programme est semestriel et s'adresse à de vrai-es débutant-es en français. Il s'organise sous la forme suivante :

- un groupe de mi-septembre à mi-décembre, comme suit :
 - CLEF S1 : Grand-es débutant-es : (3 demi-journées par semaine), soit 108 heures de cours.
- deux groupes de mi-janvier à mi-mai, comme suit :
 - CLEF S2+ : Débutant-es avancé-es (2 demi-journées de cours par semaine), soit 84 heures de cours. Ce groupe a vocation à recevoir les personnes du groupe CLEF S1 motivées qui souhaitent poursuivre l'apprentissage du français (candidatures internes). Des candidatures externes sont acceptées.
 - CLEF S2 : Grand-es débutant-es (3 demi-journées par semaine), soit 132 heures de cours. Ce groupe est constitué de nouvelles candidatures.

Ce programme n'offre pas aux candidat-es le statut étudiant et les avantages et services qui y sont liés. Toutefois, les conditions d'éligibilité restent les mêmes que pour le programme DIUP : être majeur-e, avoir le baccalauréat ou un équivalent, avoir un statut administratif en règle, résider à Toulouse ou à proximité, motiver son projet d'apprentissage de la langue et de la culture françaises. Deux périodes de recrutement sont organisées : la première est commune avec celle du DIUP pour le groupe CLEF S1; la seconde a lieu en décembre pour les groupes CLEF S2 et CLEF S2+. Un dossier à compléter constitue la première étape de sélection ; la seconde permet d'auditionner les candidat-es et de vérifier leur capacité à communiquer de façon basique, l'oral et à l'écrit.

A l'issue des sélections, 16 personnes sont retenues pour constituer un groupe. Si globalement 48 apprenant-es sont formé-es sur une année, certain-es ont pu bénéficier d'un apprentissage continué au sein du groupe CLEF S1 puis du groupe CLEF S2+.



Matinée de rencontres et de jeux pour les groupes CLEF du semestre 2



Le projet FAMI-AIMES+

L'Université de Toulouse, pour le programme DIUP du dispositif DILAMI, fait partie d'un consortium de quatorze établissements de l'Enseignement Supérieur piloté par le Réseau des Migrants de l'Enseignement Supérieur (MEnS). Ce consortium a répondu à l'appel à projet AIMES+ du Fonds Asile Migration Intégration (FAMI) de la Commission Européenne. Ce projet FAMI AIMES+ permet de co-financer les formations Passerelle de quatorze établissements membres avec pour objectifs de pérenniser et de renforcer la qualité de ces formations.

La constitution du consortium et la construction du projet ont été réalisés entre septembre 2021 et juin 2022 pour un dépôt de projet daté au 14 juillet 2022. Ce projet a débuté le 1er janvier 2023 et prendra fin le 31 août 2026, ce qui représente sept semestres de formation, d'actions et de reporting auprès du Bureau des Fonds Européens (BFE) qui est l'autorité de gestion du projet.

Les étudiant-es bénéficiant d'une protection internationale sont éligibles au projet FAMI AIMES+. Sur les trois ans et demi, cela représente environ 110 personnes.

La proposition de l'Université de Toulouse au sein de ce consortium s'est organisée autour de quatre axes :

- Garantir l'inclusion sociale des étudiant-es du DILAMI ;
- Encourager l'inclusion universitaire avec le DIU Passerelle DILAMI ;
- Assurer le suivi des différentes promotions d'étudiant-es post DILAMI et évaluer plus régulièrement le dispositif ;
- Permettre une orientation académique et/ou professionnelle réussie des étudiant-es DILAMI.

Pour ce premier semestre AIMES+, nous avons pu mettre en place les actions suivantes : un tableau de suivi des différentes promotions d'étudiant-es, sept modules de découverte de compétences académiques et professionnalisantes afin de travailler plus spécifiquement leur orientation à la sortie du dispositif, des cours de soutien pour consolider les niveaux acquis pendant la formation.

Afin de mener à bien ces projets, l'équipe du DILAMI s'est agrandie : recrutement d'une enseignante diplômée pour les heures de soutien en FLE, d'une assistante projet, d'une cheffe de projet et de sept enseignant-es vacataires pour les modules de découverte des compétences académiques et professionnalisantes.

Les cours de soutien

Initié au premier semestre pour 18 heures, le soutien a atteint un volume de 42 heures au semestre 2 (14 heures par groupe) grâce au budget FAMI et Région. L'enseignante a ainsi pu revoir et renforcer des notions mal acquises pendant l'année. Cette consolidation a permis de soutenir les efforts des étudiant.es pour valider leurs examens et favoriser leur passage au niveau supérieur. En petit groupe de 4-5, chacun-e a travaillé sur : la compréhension écrite et orale, la production écrite et orale, la grammaire, la syntaxe, la phonétique et la méthodologie.



Les modules de découverte - FAMI AIMES+

L'un des axes de travail prévu dans le projet FAMI AIMES+ est l'amélioration du lien entre notre dispositif et la suite du parcours académique et professionnel des étudiant·es. En effet, malgré la validation de leur diplôme et des certifications en langue DELF/DALF indispensables pour intégrer une formation académique ou intégrer le monde du travail, la réussite dans ces formations reste assez fragile.

Les principales difficultés identifiées résident d'une part, dans des représentations en décalage avec les attendus des filières et métiers en France, d'autre part, en l'absence de vocabulaire spécialisé propre au domaine professionnel ciblé. De façon plus générale, le droit du travail en France écrit et très réglementé s'articule mal avec d'autres usages (primauté de l'oral, fort réseau relationnel et expérience prévalant parfois sur le diplôme,...).

Pour ces raisons, des modules de découverte des compétences académiques et professionnalisantes ont pu être proposés aux étudiant·es à la fin de l'année universitaire 2022-2023 sur les domaines et les contenus suivants :

- **Anglais A1-A2 - 40 heures** : Travail sur les quatre aptitudes majeures des niveaux A1 et A2 débutant : Compréhension écrite, Compréhension orale, Production écrite et Production orale d'après le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
- **Anglais A2-B1 - 40 heures** : Travail sur les quatre aptitudes majeures des niveaux A2 et B1 débutant : Compréhension écrite, Compréhension orale, Production écrite et Production orale d'après le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
- **Informatique - 20 heures** : Initiation au langage informatique de base : HTML CSS ; Mini projet de groupe (conception d'un site web sur le thème de la musique) ; Présentation des métiers et formations liées à l'Informatique.
- **Compétences informationnelles - 24 heures** : Recherche-Tri-Analyse de l'information ; Valoriser son profil et ses compétences ; Maîtriser les fonctionnalités de base du Pack Office ; Construire un CV et une lettre de motivation, Simuler un entretien d'embauche.
- **Économie de Gestion - 20 heures** : Économie générale ; statistiques ; comptabilité ; analyse financière ; contrôle de gestion ; présentation des métiers et formations liés à l'économie de gestion.
- **Santé - 25 heures** : Découverte du cadre institutionnel et administratif français ; politiques de santé ; organisation du système de santé ; protection de la santé par la couverture du risque maladie et les établissements de santé ; notions de physiopathologie et de biologie.
- **Découverte du monde professionnel - 25 heures** : Situer et comprendre le fonctionnement d'une entreprise et de son écosystème (organigramme, services, business plan) ; retour d'expérience d'un exilé qui a créé son entreprise en France ; droit du travail (contrat de travail, bulletin de paie, congés, rupture de contrat etc.) ; visite d'une entreprise.

Constitués à partir des vœux d'orientation des étudiant·es du groupe avancé (DIUP B2), ils ont été dispensés par des intervenant·es issu·es de milieux professionnels très divers, avec pour dénominateur commun de connaître le public exilé : enseignant·es en lycée général et technologique (filière ST2S, STMG), chargé d'orientation SCUIOP, cheffe d'entreprise, etc.

Ainsi, du 25 mai au 7 juillet 2023, **quarante-quatre étudiant·es ont pu en bénéficier**. Iels ont abordé les notions de base de certaines disciplines, découvert le champ sémantique des domaines



concernés. Certain-es ont pu visiter une entreprise, comprendre les droits et les devoirs d'un-e salarié-e en France, d'autres ont débattu des caractéristiques du système de santé français, etc. Cet apport de connaissances et ces discussions ont ainsi permis de travailler plus spécifiquement l'orientation académique et professionnelle à la sortie de la formation et de mieux préparer les étudiant-es à l'issue du DIUP DILAMI.

Évaluation de ces modules :

97% des étudiant-es ont estimé que le module où iels étaient inscrit-es « intéressant » voire « très intéressant » (60,6%). En outre, plus de deux tiers d'entre elles-eux ont pu en suivre au moins deux (72,7%). Enfin, **81%** pensent que le module suivi les a aidés dans leur poursuite d'études ou leur projet professionnel.

Les étudiant-es approuvent le format des cours construit pour favoriser et encourager les échanges avec l'intervenant-e. Iels soulignent également le dynamisme et la pédagogie des intervenant-es :

"J'ai beaucoup aimé l'enseignante et son style d'enseignement" ; "J'ai beaucoup aimé les exemples que le professeur nous a donné par rapport à son expérience professionnel".

Plusieurs étudiant-es remercient l'équipe du DILAMI et les intervenant-es :

"Un grand merci , je suis très content", "Je vous remercie pour nous aider à intégrer le monde du travail en France.", "Merci beaucoup pour votre travail, pour votre aide à l'adaptation. Vous êtes comme toujours, gentilles et tolérants."

Du côté des intervenant-es, l'ensemble des répondant-es a trouvé l'intervention auprès du public exilé "très satisfaisante" et souhaite la réitérer. La moitié d'entre elles-eux pense que les étudiant-es ont pu modifier leurs représentations, leurs attendus, leurs savoir-faire académiques et professionnels tandis que pour l'autre moitié, c'est un travail qui reste en cours.

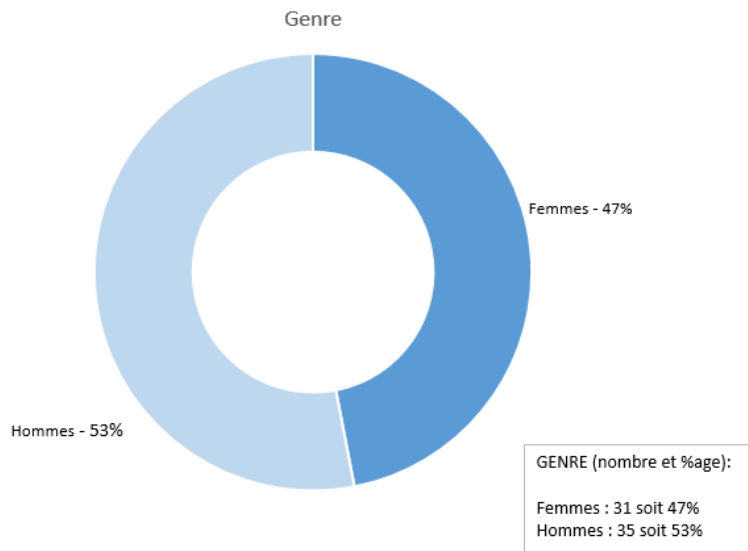
Si l'organisation par l'équipe du DILAMI et la pédagogie des intervenant-es sont soulignées, certains aspects restent à travailler pour les prochaines années : améliorer l'assiduité des étudiant-es, revoir l'intégration des modules dans l'emploi du temps des étudiant-es.



Le profil des étudiant-es DIUP DILAMI 2022-2023

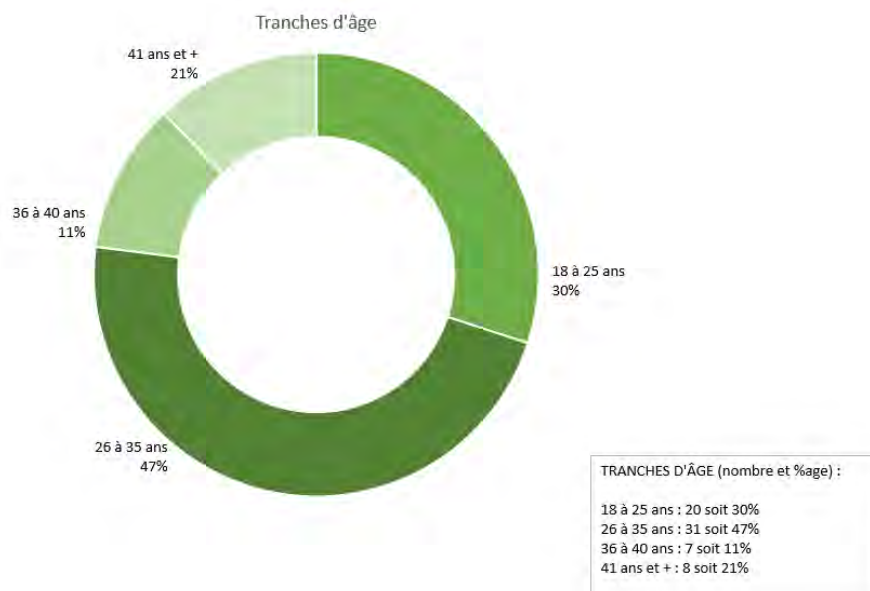
Des promotions homme-femme paritaires

Les trois promotions du DIUP ont accueilli 66 étudiant-es en 2022-2023. Nous retrouvons la quasi-parité avec 47% de femmes et 53 % d'hommes.



Une majorité de 26-35 ans

La grande majorité des étudiant-es a entre 18 et 35 ans (**77 %**). Les plus jeunes (30%) sont souvent nouvellement diplômé-es ou ont quitté leur pays d'origine avant d'avoir pu achever leurs études. Le DIUP pourra leur permettre de reprendre des études dans leur spécialité. L'autre majorité (47%) a déjà un parcours construit dans le supérieur et souvent une première expérience professionnelle. Les cours de FLE leur permettent de se réinsérer plus facilement dans la voie professionnelle. Les tranches d'âge plus élevées comprennent des candidat-es dont l'insertion économique était déjà avancée voire aboutie dans leur pays d'origine (32%).





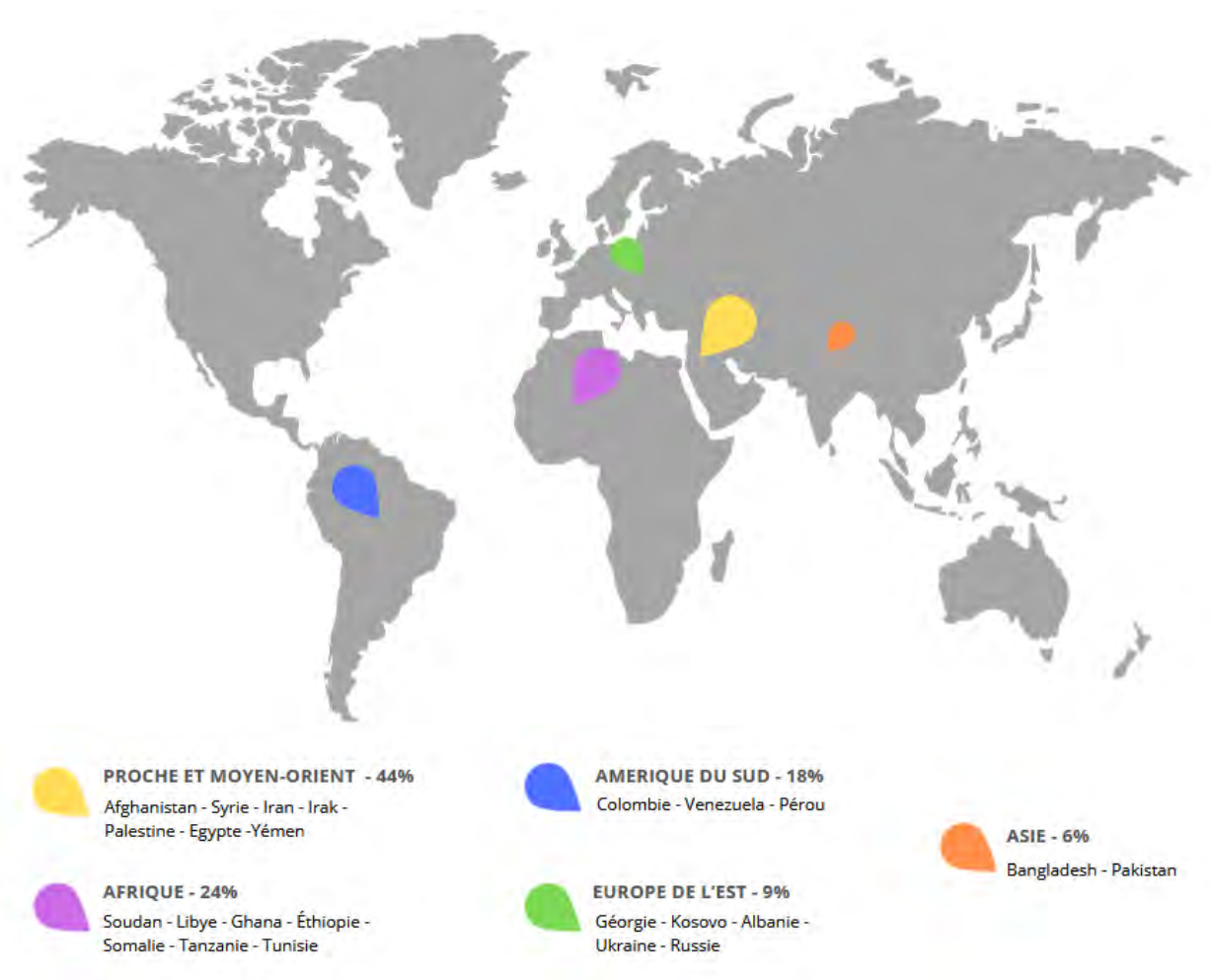
Des étudiant-es de tous horizons

Les exilé-es proviennent en majorité du Proche et Moyen-Orient avec 44% des effectifs essentiellement d'Afghanistan et de Syrie.

Iels sont également nombreux-ses à venir d'Afrique (24%), et surtout d'Afrique subsaharienne (18% des effectifs, du Soudan principalement) mais aussi d'Amérique du Sud (18%), notamment de Colombie. Iels sont 9% à venir d'Europe de l'Est et 6% d'Asie.

Ces flux sont en lien avec les situations géo-politiques.

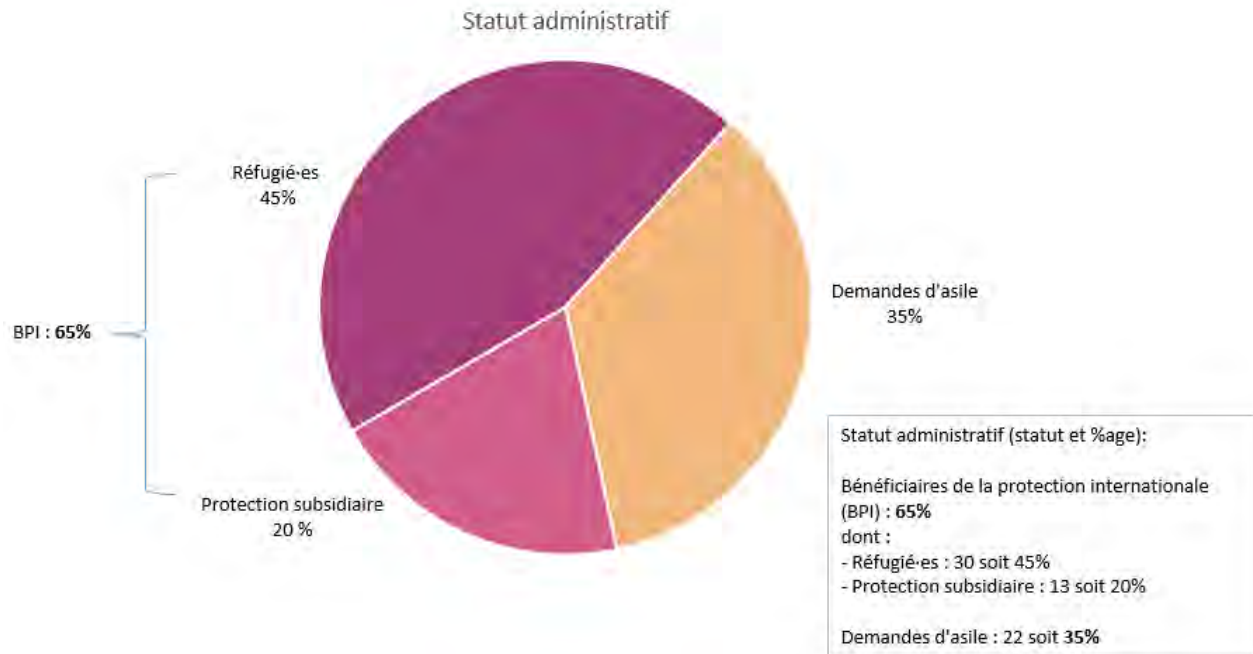
Le niveau de vie, la situation familiale, l'état physique et la capacité d'un individu à financer, directement ou par emprunt, un parcours souvent long et complexe sont autant de critères facilitant ou non le départ.





Une majorité de réfugié-es

Comme l'année précédente, l'année 2022-2023 est marquée par une représentation majeure des bénéficiaires de la protection internationale : 45% sont des réfugié-es, et 20% bénéficient de la protection subsidiaire, soit **65% de personnes BPI**.



Les demandeur·ses d'asile représentent 35% des effectifs.



Le profil des apprenant-es CLEF DILAMI 2022-2023

Ces données comprennent une moyenne des 3 groupes formés pendant l'année universitaire.

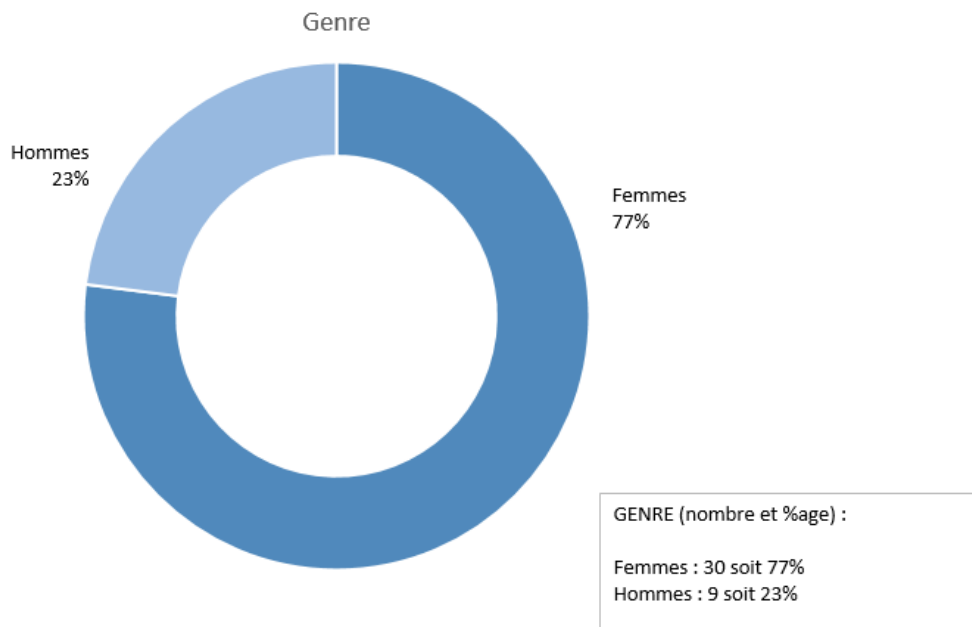
Des promotions majoritairement féminines

La grande majorité des apprenant-es de ces groupes sont des femmes, elles représentent **77%** des effectifs sur l'année.

En effet, les groupes ont été constitués principalement par les personnes trouvant refuge à Toulouse suite à la guerre russo-ukrainienne, en février 2022. Ce sont essentiellement les femmes ukrainiennes avec leurs enfants qui ont pu bénéficier du statut de protection temporaire accordé par le Conseil de l'Union européenne.

Pour beaucoup, diplômées de l'enseignement supérieur, non francophones et désireuses de s'intégrer à Toulouse, elles ont été accueillies dans ce programme spécifique conçu par l'équipe du DILAMI pour les "grands débutant-es en français".

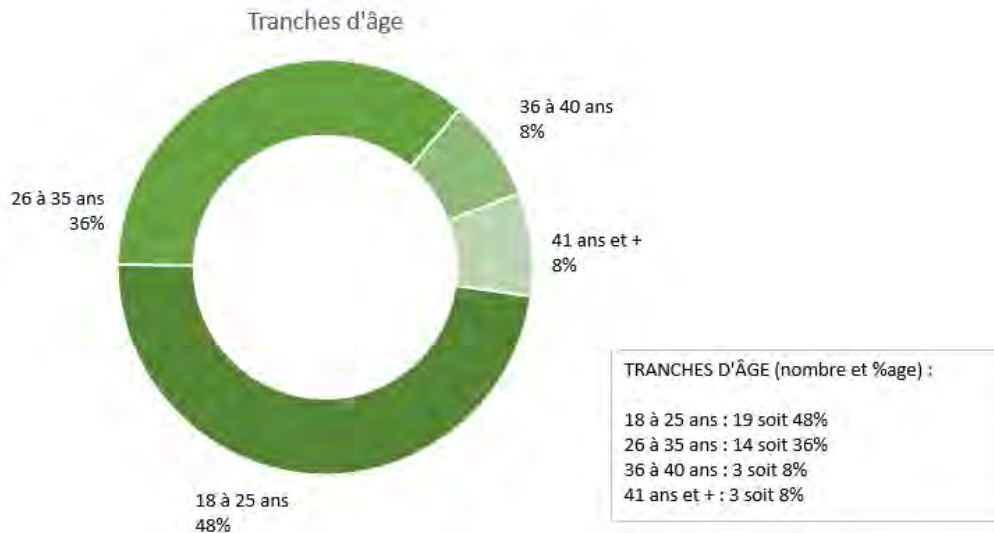
Les groupes ont aussi été naturellement ouverts aux autres nationalités lorsque les candidatures étaient éligibles au programme.



Une surreprésentation des moins de 35 ans

La grande majorité des étudiant-es a entre 18 et 35 ans : **84 %**.

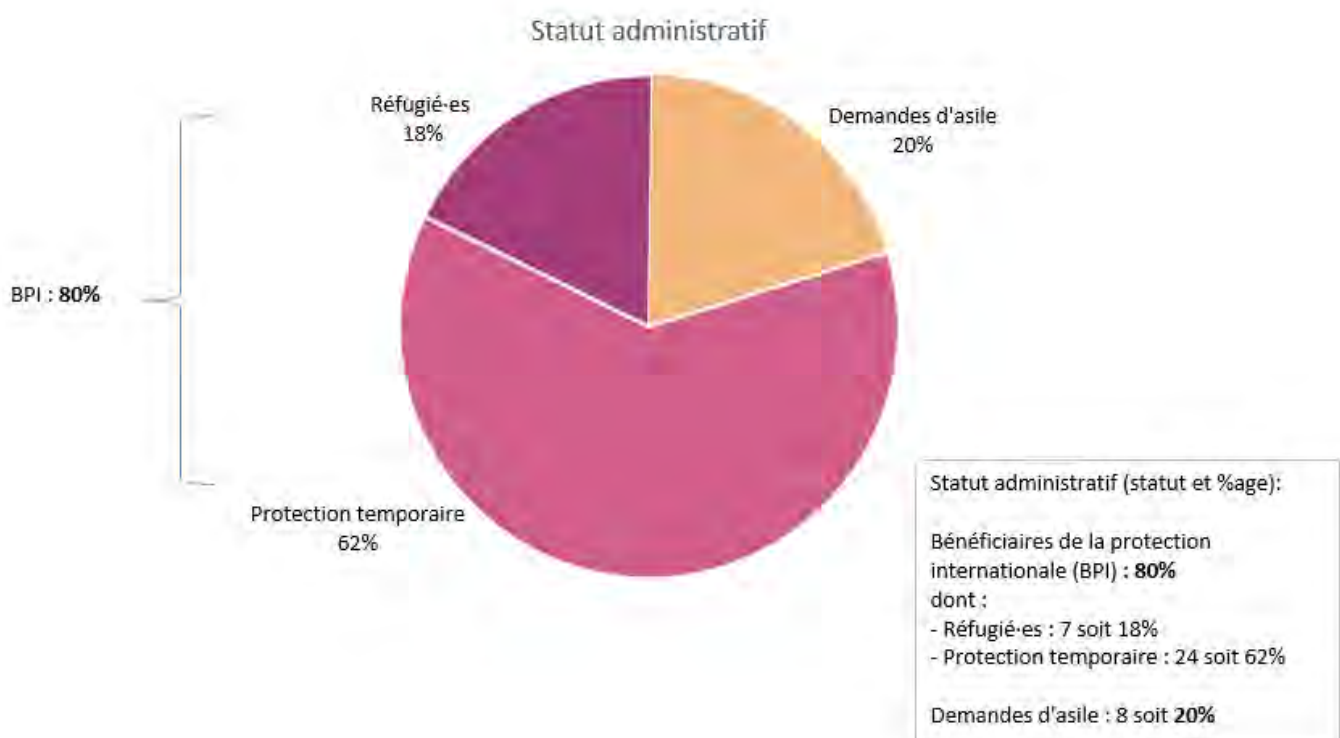
Les 18-25 ans représentent la moitié des effectifs du programme CLEF : 48% et les 26-35 ans : 36%. Les tranches d'âge 36-40 ans et 41 ans et plus représentent à elles deux seulement 16% des effectifs de la promotion 2022-2023.



Une surreprésentation des bénéficiaires de la protection temporaire

Les bénéficiaires de la protection temporaire sont majoritairement représenté-es : **62%** parmi les apprenant-es débutant-es, pour les raisons exposées ci-dessus.

Les réfugié-es représentent 18% du groupe et les demandeur-ses d'asile 20%.





Un enseignement et un apprentissage en adaptation constante

Une articulation avec nos objectifs FAMI-AIMES+

L'année 2022-2023 s'articule avec nos objectifs énoncés dans le cadre du projet FAMI-AIMES+. Si les contenus et les modalités des cours des trois DIUP ne sont pas modifiés en profondeur, en revanche une attention plus pointue est apportée aux étudiant·es :

- pour remédier à certaines difficultés identifiées par les enseignantes pour chacun de leurs étudiant·es : mise en place des **modules de soutien FAMI-AIMES+**

Pour mémoire, ce soutien représente un volume global sur l'année de **60 heures** : 18 heures au semestre 1 et 42 heures sur le semestre 2, **soit 20 heures par groupe**. L'objectif est de renforcer les notions acquises tout au long de l'année, d'améliorer leur compréhension tout en favorisant la validation de l'année et l'éventuel passage au niveau supérieur. Dans le cadre de petits groupes de 4-5 personnes, l'enseignante dédiée au soutien travaille les points suivants : compréhension écrite et orale, production écrite et orale, grammaire, syntaxe, phonétique et méthodologie.

- pour les accompagner au mieux dans leur projet d'orientation post-DILAMI : mise en place de **modules de découverte professionnelle ou académique**.

Ces modules ont été largement décrits ci-avant. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'action continue et collaborative de l'accompagnement au projet d'orientation des étudiant·es par les enseignantes et les professionnel·les des SUIO-IP des trois sites universitaires.

L'accompagnement au projet d'orientation, un travail collaboratif

Cet accompagnement s'organise en plusieurs étapes :

En début d'année, chaque groupe DIUP bénéficie d'une visite du SUIO-IP de son site universitaire pour identifier les ressources possibles et comprendre les modalités d'informations sur les formations. Cette première démarche est complétée en novembre ou en décembre d'une présentation des cursus de l'université de rattachement. Cela représente 2 ½ journées (2x3h) de présentation par les professionnels de ces services auprès des étudiants DIUP.

Ensuite, les étudiant·es sont invité·es à prendre rendez-vous individuellement avec les professionnel·les des SUIO-IP pour les aider à construire leur projet d'orientation. Cette année, le CIO du Sup a apporté sa contribution pour pallier le délai entre le départ d'une professionnelle et l'arrivée d'une autre au SUIO-IP UT3 (cf tableau).

En fonction du projet de l'étudiant·e, iel peut être reçu·e par le SUIO-IP le plus pertinent pour traiter sa demande. Ainsi, deux étudiant·es DIUP B1 de l'UT3 ont été reçu·es au SUIO-IP de l'UT2J et quatre étudiant·es du DIUP B2 de l'UT2J ont été reçu·es au SUIO-IP de l'UT Capitole.

Cette souplesse d'organisation permet d'une part de soulager le SUIO-IP de l'UT2J qui reçoit naturellement l'ensemble des étudiant·es en fin de parcours du DIUP (DIUP B2), donc les plus à même de confirmer un projet d'orientation; d'autre part, de répondre de façon plus appropriée (connaissance fine des diplômes et des attendus, organisation de rencontres avec des responsables pédagogiques de filières,...) aux questions des étudiant·es DIUP intéressé·es par une formation hors de leur université de rattachement.



Nombre d'étudiant-es DILAMI reçu-es par les professionnel-les des SUIO-IP et volume d'heures global consacré

Type d'accompagnement	SUIO-IP Université Toulouse Capitole	SCUIO-IP UT3* / CIO du Sup	SCUIO-IP UT2J
CV/Lettre de candidature Formation / Stage	1h30		38h15
Orientation	5h (au total pour 3 étudiants)	5h (au total pour 3 étudiants) 3h (3x1h - 3 personnes)	<i>cf ci-dessous</i>
Recherche d'alternance/Stage			1h
Recherche d'informations sur les formations			35h45 (dont Orientation)
Assistance Plateformes Parcoursup, Ecandidat		Atelier collectif Parcoursup - 3h	4h30
Réponses questions			1h30
Total	6h30	11h	81 h

* Suite au départ de la professionnelle référente DILAMI du SCUIO-IP, le CIO du Sup (Rectorat de l'Académie Toulouse) a pris le relai jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle titulaire au SCUIO-IP.

En parallèle, les enseignantes vérifient également le projet de leurs étudiant-es et s'assurent de sa cohérence avec leurs résultats universitaires : 2 à 3 entretiens personnels réguliers pour chaque étudiant-e. En particulier, l'enseignante du groupe DIUP B2 suit de près le montage de dossiers pour les inscriptions sur les plateformes de candidature (Parcoursup, e-candidat, etc).

Or, la procédure d'admission dans l'enseignement supérieur reste toujours complexe pour les différents acteurs qui y participent.

Ainsi en juin 2023, quelques étudiant-es du DIUP B2 ayant candidaté dans des formations de l'UT2J n'ont pas été admi-ses suite à une mauvaise identification du DIUP par Parcoursup. L'action conjointe du SUIO-IP de l'UT2J, de l'enseignante référente, des coordinatrices de site et de la DIVE (Division de la vie étudiante) de l'UT2J a permis de récupérer les dossiers refusés initialement.

Le DIUP DILAMI a la valeur d'un diplôme national équivalant à une première année dans l'enseignement supérieur. Demander une L1 via Parcoursup suit la procédure classique de réorientation en fin d'année que tout-e étudiant-e peut solliciter.



Pour une insertion universitaire et au sein de la société d'accueil réussie

Cet objectif d'insertion réussie prend différentes formes et s'appuie sur différents événements et collaborations toute l'année.

La rentrée solennelle à l'Université de Toulouse

Cet événement rassemble toutes les personnes qui ont été sélectionnées pour intégrer les programmes 2022-2023 CLEF et DIUP. C'est dans la salle du Conseil de l'Université fédérale de Toulouse que Monsieur Marc Renner, Administrateur provisoire de l'UFT, salue le courage et le mérite de ces candidat-es et témoigne du soutien de l'institution universitaire toulousaine à leurs efforts de réussite.



Cette matinée est aussi l'occasion de présenter l'ensemble de l'équipe DILAMI et les différents services universitaires auxquels les étudiant-es ont accès : SUIO-IP, SIMPPS, Welcom Desk. Différents petits cadeaux de bienvenue sont également offerts par l'U[F]T (tote-bag, cahier, stylo).

Une collation permet à chacun-e d'échanger et de commencer à construire son identité d'étudiant-e.

Rentrée solennelle - 26 septembre 2022 - Salle du Conseil

"Racines de fraternité, fraternité des racines"

Ce projet, conduit par Emmanuelle Courtin, spécialiste de la médiation culturelle, permet de mettre en résonance les valeurs et la culture françaises avec celles des étudiant-es dans le cadre de deux ateliers interactifs et un hors les murs. Pour clore de façon conviviale ce travail sur la citoyenneté, un repas partagé est organisé à l'Open Space de la Manufacture des Tabacs.

Culture et interculturalité, des partenariats nombreux et variés

Différentes actions permettent aux étudiant-es et apprenant-es des 2 programmes (CLEF et DIUP) de se familiariser avec des lieux culturels toulousains (La Cave Poésie, Le Théâtre de la Cité, La Grainerie, Le Lido) et de découvrir des formes variées de cultures et d'expressions artistiques (cirque, musique, théâtre).

- [La Cave Poésie René Gouzenne ou la Cave Po'](#)

En septembre, les étudiant-es ont pu découvrir Toulouse dans le cadre d'une visite conçue par la Cave Po' autour de la poésie et de Clémence Isaure. L'équipe de cette structure a également expliqué sa programmation :

> [Les Nuits de la Pleine lune](#) au cours desquelles chacun-e peut intervenir artistiquement sur scène pour 10 minutes. Occasion saisie par certain-es étudiant-es le 8 décembre 2022 venu-es pour lire à voix haute un texte ou pour une prestation théâtrale.



> **Carte blanche** à des artistes : en l'occurrence, en octobre 2022 à Jawid Ghali, un musicien afghan. Les étudiant-es du DILAMI ont été invité-es à venir écouter ce musicien, joueur d'harmonium. L'artiste accompagne de son instrument des chants traditionnels et populaires d'Afghanistan, d'Iran, d'Inde et du Pakistan. Vivant en France depuis quelques années, il s'intéresse aussi aux textes de poètes français-es, Louise Labé, Pierre de Ronsard, Paul Éluard ou Charles Baudelaire pour lesquels il compose spécialement des morceaux.

> **Love me tender** : profitant du 14 février, la Cave Po laisse à chacun-e un espace pour témoigner lors d'une émission de radio originale : 24h non-stop de lectures de lettres d'amour en public depuis la Cave Po' et en direct sur les ondes de FMR, Radio Booster, Radio Campus, radio Fil de l'eau, Canal sud, RMP, radio Octopus, radio R d'Autan... et dans le monde entier sur Radio Cave Po' ! Le 14 février 2023, 18 étudiant-es se sont succédé pour lire leurs textes.

- **Le Théâtre de la Cité**

Dans le cadre d'une nouvelle collaboration avec cette structure, les étudiant-es ont assisté à une représentation de la pièce *Homo sapiens* mise en scène par Caroline Obin, à un tarif préférentiel, en février 2023. Ils ont également visité les coulisses du théâtre et découvert les activités du Centre Dramatique National (CDN).

- **La Compagnie du Grand Raymond**

Grâce au partenariat noué avec cette troupe, deux groupes (DIUP A2 et DIUP B1) ont bénéficié de 2 spectacles :

- *La Part manquante* : duo à la croisée des arts du cirque et du théâtre, réalisé et interprété par deux artistes, en octobre à 18h30 à La Fabrique.
- *Machefer* : spectacle de type cabaret présenté par la troupe Cirque plaisir, en décembre à la Grainerie.

Cette approche artistique permet de nourrir chaque spectateur-trice du DILAMI pour construire en parallèle un spectacle avec des intervenants professionnels des arts de la scène autour d'un thème renouvelé tous les ans.

Créer un spectacle, la « Terre Natale » comme fil rouge

En 2022-2023, cette thématique est déclinée autour de deux collaborations distinctes à partir des textes écrits par les étudiant-es.

- **Adrien Guitton et le Théâtre de la Cité**

D'une part, le groupe des étudiant-es les plus avancé-es (DIUP B2) et leur enseignante ont travaillé avec le comédien et metteur en scène **Adrien Guitton** dans le cadre d'un partenariat avec le Théâtre de la Cité, pour une mise en espace et en voix de leurs récits, comme suit :

- Octobre-novembre 2022 : collecte de matériau littéraire (poèmes, chansons, extraits de textes littéraires, et initiation théâtrale) puis temps d'écriture encadré par l'enseignante référente ;
- Janvier-février 2023 : découverte des productions écrites par les étudiant-es puis exploration du plateau et appropriation des textes par les étudiant-es ;
- Avril 2023 : mise en espace et en voix des productions écrites, travail au plateau.



27 heures d'ateliers ont été dédiées à la réalisation du spectacle.

Une collaboration étroite (mise à disposition d'un lieu pour les répétitions en amont et la représentation finale, accompagnement technique avec la planification d'un régisseur, communication sur l'événement) avec le Théâtre de la Cité et Adrien Guitton a permis aux étudiant-es de se présenter publiquement sur la scène du **Studio**, le **21 avril 2023**. Familles, ami-es des étudiant-es et acteur-rices du dispositif DILAMI étaient présents.

- **Les artistes de la Cie du Grand Raymond et la Grainerie**

D'autre part, les groupes des étudiant-es DIUP A2 et DIUP B1 et leurs enseignantes ont travaillé avec la **Compagnie du Grand Raymond** et la **Grainerie** à la mise en scène et en sons des textes des étudiant-es dans le cadre d'ateliers cirque et musique.



Les textes des étudiant-es, nés d'une écriture individuelle ou collective, ont été la trame du spectacle basé sur des lectures à voix haute ou de chansons composées spécialement.

Ainsi grâce aux artistes, **20 heures** d'ateliers ont pu être proposées pendant l'année : cirque (4 x 3 h.) et musique (4 x 2 h.), soit à la Grainerie, soit à l'Open Space de la Manufacture des tabacs de l'université Toulouse Capitole. Et en avril 2023, trois journées de répétition et une

matinée de générale ont été nécessaires à la mise en place de la restitution finale. Prévu initialement à la Fabrique de l'UT2J en avril, bloquée par les grèves, le spectacle a finalement été proposé au **Lido le 24 mai 2023**. 110 spectateurs et spectatrices étaient présent-es. La Cie du Grand Raymond a offert un petit buffet aux participant-s et au public à l'issue de la représentation.

L'équipe artistique participant au projet était composée de **Jean Luc Amestoy**, accordéoniste, compositeur des chansons, responsable du soundpainting et des arrangements, de **Luc Fagoaga**, à la technique vocale et au body percussion, et d'**Alizée Claus** et d'**Emile Chayneaud**, pour le cirque (jonglerie, équilibre, acrobatie) et la mise en scène.

> **Bilan**

Lors de réunions enseignantes-partenaires artistiques pour les deux projets de spectacles menés de front, les professeurs pointent absentéisme, retard et manque de sérieux chez quelques étudiant-es. Ceci peut être lié à la difficulté pour certain-es à exposer leurs corps et leurs voix dans des pratiques artistiques en décalage avec celles de leurs cultures ou à des



représentations d'un programme de formation à centrer, de leur point de vue, plutôt sur des apprentissages classiques.

Pour autant, la capacité d'adaptation des étudiant-es a été soulignée par les artistes. Ainsi l'absence occasionnelle des un-es a été compensée par l'investissement des autres sans remettre en cause la qualité du projet et la restitution finale. Une étudiante a ainsi témoigné de l'opportunité de «*retomber en enfance et de faire des choses qu'ils faisaient quand ils étaient petits* » .

Des occasions d'échanger avec ses pairs

Différents événements permettent aux étudiant-es (DIUP) et aux apprenant-es (CLEF) du DILAMI de se rencontrer et d'échanger :

- en décembre, pour marquer la fin d'année, chacun-e se réunit au CRL de l'UT2J pour présenter des textes écrits en cours, interpréter des chansons ou des poésies du pays d'origine. En 2022-2023, le DILAMI compte des étudiant-es musicien-nes, qui proposent leurs compositions aux sons de l'oud, du ukulélé, de la guitare. Un repas partagé entre tou-ttes les bénéficiaires du DILAMI, l'équipe enseignante et l'équipe administrative clôt ce premier semestre;
- le CRL de l'UT2J convie également les personnes du DILAMI lors du *Printemps des poètes*, en mars, à venir réciter en français ou dans la langue maternelle des textes dont iels sont l'auteur-e ou de poètes de leur pays d'origine;
- une soirée internationale au CRL de l'UT Capitole réunissant des étudiant-es de 2 groupes : DIUP A2 DILAMI et LCF B2 (cours de Langue et de culture françaises ouverts aux étudiant-es en mobilité internationale) en mars 2023. Les enseignantes proposent à leurs étudiant-es d'écrire un texte commençant par *J'ai passé mon enfance...* « à la manière de » l'écrivain haïtien Dany Laferrière, en s'inspirant d'un extrait de son livre *L'odeur du café*. Les étudiant-es s'emparent du projet : écriture, réalisation de l'affiche, rencontre et échanges. Le soir du 16 mars, les textes des étudiant-es LCF sont distribués aux étudiant-es du DILAMI, et inversement. Il s'agit alors pour chacun-e de deviner qui est l'auteur-e du texte remis, en s'avançant vers l'autre et en discutant... en français ! Un petit buffet, préparé par les étudiant-es, est partagé.
- une séance de cinéma « *Le chant des vivants* » est organisée à l'American Cosmograph - le 1^{er} février 2023 et ouverte à tous. Ce documentaire, réalisé par la documentariste et grand reporter Cécile Allegra, s'intéresse aux parcours de réfugié-es vivant dans le village de Conques, qui tentent de se reconstruire par la pratique du chant. « *Quand on chante en français, on s'adresse au pays d'accueil. Quand on chante en anglais, on s'adresse au monde. Mais quand on chante en peul, en lingala, dans sa langue maternelle, on s'adresse aux siens. Et c'est ça qui a été le parcours merveilleux de ces jeunes qui ont eu le courage d'affronter leur propre histoire et d'en faire un hymne personnel.*», assure Cécile Allegra.



A l'issue de la projection, un temps de discussions avec plusieurs intervenants : un médecin de l'association Médecins du Monde, un membre de l'association [LIMBO](#) qui co-porte ce documentaire avec la réalisatrice, a permis des échanges riches sur l'accueil et la prise en charge des réfugiés.



Un accès pour tous à la culture hors du curriculum des programmes CLEF - DIUP

Différents facteurs (ressources financières, représentations culturelles,...) constituent des freins pour l'accès à la culture et donc pour la construction d'une interculturelité riche, essentielle pour se sentir individu et citoyen-ne à part entière dans la société d'accueil.

Dans la perspective d'encourager les étudiant-es et apprenant-es du DILAMI à développer une pratique culturelle libre, un projet est soumis au Fonds de dotation de l'Université de Toulouse. Nous souhaitons :

- Encourager l'autonomie de choix et l'esprit d'initiative
- Construire une culture plurielle
- Développer un esprit critique
- Identifier divers lieux toulousains de culture

Sont ainsi proposés des bons d'achats chez le libraire Ombres blanches, des tickets pour des spectacles proposés par différentes salles, Théâtre du Grand Rond, le Bijou... (dans le cadre des Carnets Pleins Feux) ou pour le cinéma à l'American Cosmograph.

Cette offre s'inscrit dans un accompagnement correspondant aux missions d'un service civique :

- création de tandems propices aux échanges interculturels : étudiant-e natif-ve ou international-e avec étudiant-e ou apprenant-e DILAMI
- sélection en amont d'événements et de livres
- valorisation des commentaires de l'oeuvre artistique découverte par le binôme

> Bilan Culture en accès libre - 2022-2023

Cette action a pris du retard dans sa mise en oeuvre faute d'avoir pu trouver une personne en service civique répondant au profil établi ci-dessus. Néanmoins, en 2022-2023, **28** tickets ont été distribués aux étudiant-es et apprenant-es du DILAMI.

Par ailleurs, ils ont répondu à un questionnaire de satisfaction après chaque représentation à laquelle ils et elles ont assisté : 20% de ces personnes ont rempli le questionnaire, en exprimant leur plaisir d'avoir pu participer à un événement culturel :



“Je tiens à vous remercier sincèrement pour cette opportunité incroyable de visiter le théâtre”

“C'était la première fois dans un théâtre de ce genre. Pour moi, la performance d'un acteur a été une vraie découverte. L'actrice a fait forte impression. Grâce à son incroyable performance pétillante, toutes les barrières linguistiques ont été effacées et la performance était tout à fait compréhensible. De plus, j'ai aimé l'atmosphère chaleureuse du théâtre et les hôtes hospitaliers. “Je remercie le Dilami pour l'opportunité de visiter un si beau théâtre”



Les résultats des promotions : DIUP DILAMI et CLEF

1. DIUP

Résultat global

En juin 2023, 52 étudiant-es sur 66, soit près de **79%**, valident leur DIUP DILAMI A2, B1 ou B2.

Parmi les 14 autres étudiant-es (21%), la majorité a dû abandonner en cours d'année en lien avec des situations familiales et/ou administratives complexes. Et seulement 4 étudiant-es sont allé-es au bout de leur année universitaire sans parvenir à la valider.

La validation de l'année universitaire des étudiant-es de chaque groupe

Dans le détail, la validation du DIUP se décline par groupe comme suit :

- DIU Passerelle - DILAMI - A2 à Université Toulouse Capitole : **77%**, soit 17 étudiant-es sur 22
- DIU Passerelle - DILAMI - B1 à Université Toulouse 3 Paul Sabatier : **77%**, soit 17 étudiant-es sur 22
- DIU Passerelle - DILAMI - B2 à Université Toulouse 2 Jean Jaurès : **82%**, soit 18 étudiant-es sur 22

Des certifications supplémentaires : DELF, DALF

Le diplôme d'études en langue française (DELF) et le diplôme approfondi de langue française (DALF) sont délivrés par le ministère de l'Éducation Nationale. Ils répondent aux exigences du CECRL en évaluant les quatre compétences linguistiques : productions et compréhensions à l'oral comme à l'écrit. Ces certifications s'adressent essentiellement aux personnes étrangères souhaitant valoriser leur connaissance de la langue française à des fins personnelles ou professionnelles.

Sur les 66 étudiant-es, 16 ont souhaité passer au moins une certification supplémentaire soit environ 24% des effectifs, dont :

- 2 étudiant-es ont obtenu le DELF B2 (12,5%) ;
- 2 étudiantes ont obtenu le DALF C1 (12,5%) ;
- 12 étudiant-es ont passé l'examen mais ne l'ont pas obtenu (75%).

Appréciation du programme DIUP

A la fin de l'année universitaire, un questionnaire d'évaluation du programme DIUP a été soumis aux étudiant-es.

Plus de **50%** de la promotion y a répondu dont 55 % des DIUP A2, 34 % des DIUP B1 et 21 % des DIUP B2.

Parmi les répondant-es :

- **93%** des étudiant-es se disent « satisfait » voire « très satisfait » du contenu de la formation,
- **86%** pensent avoir beaucoup progressé en français grâce à la formation,
- et plus de **75 %** ont aimé participer aux activités culturelles et artistiques proposées.

Comme pistes d'amélioration de la formation, les étudiant-es proposent par exemple de mieux préparer l'examen de certification DELF-DALF, d'inclure des projections de films pendant l'année

universitaire et de sensibiliser les entreprises au public exilé afin de faciliter leur insertion professionnelle.

La grande majorité des étudiant-es se montre reconnaissante et semble très enthousiaste vis-à-vis de l'année écoulée :

« Je me sens très heureux et fier étudiant de DILAMI. Il m'a donné beaucoup d'expérience et d'apprentissage » ;

« J'aime cette classe et j'ai beaucoup appris. Nous avons eu un excellent professeur [...] qui nous a encouragés à apprendre. Merci Dilami aussi pour l'opportunité » ;

« Excellente organisation. Excellents professionnels. Félicitations pour votre excellent travail. Et un grand merci à toute l'équipe » ;

« Merci beaucoup pour cette chance »

2. CLEF

Résultat global

En mai 2023, **93%** des apprenant-es ont acquis un niveau A1 ou plus en suivant les cours de français via la formation CLEF.

L'ensemble des apprenant-es du programme CLEF S1 et S2+ ont intégralement validé leurs compétences.

Mais les personnes qui ont commencé les cours à partir du mois de janvier (groupe S2 ou néo-entrants du groupe S2+) n'ont été que 89% à valider leur apprentissage.

Ces chiffres plaident pour un apprentissage linguistique continué sur une période longue pour consolider les apprentissages des adultes débutants en français.

A l'issue du semestre 2 de l'année 2022-2023, **13 apprenant-es** du groupe CLEF sur 28, soit **46%** des effectifs, ont choisi de continuer leur apprentissage du français en 2023-2023 en candidatant au DIUP. Iels ont été accepté-es dans, en fonction de leur progression et de leur niveau de langue, dans un des 3 groupes: **5 en A2, 5 en B1 et 3 en B2.**

3 apprenantes parmi les 28 ont également candidaté mais n'ont pas été acceptées suite aux auditions en juin 2023. Parmi les autres, certain-es ont pu rentrer dans leur pays d'origine (en Ukraine notamment) ou ont trouvé du travail en France.



Le devenir universitaire et professionnel

Niveaux supérieurs DIUP

A l'issue de leur année de formation, 21 étudiant·es (soit 32%) sont passé·es dans le groupe DIUP DILAMI supérieur pour consolider leurs acquis. Ce passage n'est pas de droit mais fait l'objet d'une inscription complète en tant que candidat·e interne et suppose l'acceptation de la procédure de sélection du jury.

Ainsi, sur 22 étudiant·es du groupe DIUP A2 :

- 11 ont été accepté·es dans le niveau intermédiaire pour présenter en 2023-2024 le DIUP DILAMI B1 à UT3.
- 3 ont été accepté·es dans le niveau avancé pour présenter en 2023-2024 le DIUP DILAMI B2 à UT2J.

Et sur 22 étudiant·es du groupe DIUP B1 : 7 étudiant·es ont été accepté·es dans le niveau avancé pour présenter en 2023-2024 le DIUP DILAMI B2 à UT2J.

Poursuites d'études

14 étudiant·es (soit 21%) poursuivent leurs études à l'université à l'issue de la formation au DILAMI. Cela concerne essentiellement les étudiant·es du niveau avancé. Si quelques-un·es souhaitent consolider leurs acquis linguistiques, d'autres se sentent prêt·es pour une reprise d'études plus spécialisées dans l'enseignement supérieur.

> Formations académiques

- 7 en DU d'Etudes françaises - DEFLE à l'Université Toulouse Jean Jaurès dont une en DUEF niveau C2 Parcours français, arts et sciences humaines (FLASH)
- 1 en BTS Design - à l'École d'art MJM GRAPHIC DESIGN de Toulouse
- 1 en CAP Esthétique - Toulouse
- 1 en L1 - Licence mention Sciences de la Vie à l'Université Paul Sabatier
- 1 en L1 - Licence mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales à l'Université Paul Sabatier
- 1 en L1 - Licence LLCER Parcours Espagnol à l'Université Toulouse II Jean Jaurès
- 1 en auditeur libre à Sciences Po Toulouse
- 1 en M1 - Master de Journalisme à l'École de journalisme de Sciences Po Toulouse

> Formations professionnalisantes

8 étudiant·es ont privilégié des formations plus professionnalisantes.

- 1 étudiant suit une formation de niveau Bac +3 pour devenir Concepteur de systèmes d'information
- 1 étudiant suit une formation en BTP
- 1 étudiante suit une formation d'Assistante comptable
- 1 étudiant a suivi une formation en Boucherie
- 3 étudiant·es suivent une formation d'accompagnement vers l'emploi



- 1 étudiant a tenté l'examen d'équivalence EVC (Épreuves de vérification des connaissances) qui lui permettrait de pratiquer son métier de médecin en France. Il renouvellera cet examen l'année prochaine.

Enfin, 2 étudiants ont trouvé un emploi dans la restauration rapide à l'issue de la formation DIUP DILAMI.

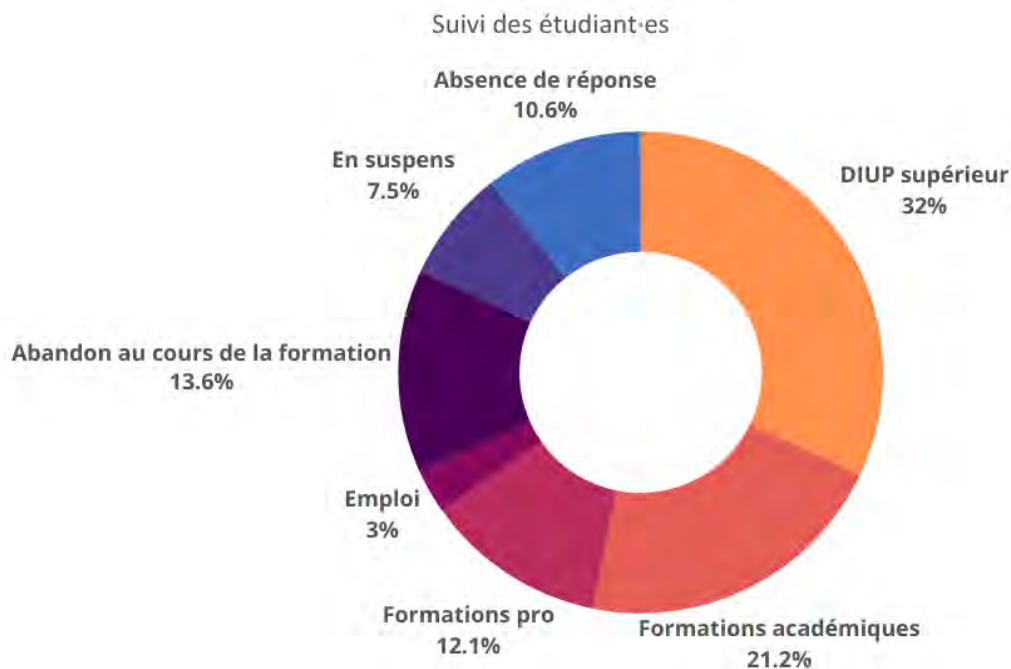
Des abandons en cours d'année pour certain-es

Au cours de l'année de formation 2022-2023, 9 personnes ont abandonné (soit 14% des effectifs) : 1 personne a été obligée de déménager vers une autre structure d'accueil, 1 a abandonné pour des raisons administratives, 3 pour raisons de santé, 1 pour raisons familiales et 3 personnes ont abandonné la formation sans expliquer leur choix.

Projets en suspens

5 n'ont pas été admises au DIUP DILAMI pour l'année 2023-2024 : 4 n'ont pas validé leur année et 1 personne n'a pas été admise au niveau supérieur.

Enfin 7 étudiant-es n'ont pas communiqué sur leur situation actuelle.



Suivi des étudiant-es (nombre et pourcentage) :

DIUP supérieur : 21 soit 32%
Formations académiques : 14 soit 21,2%
Formations professionnalisantes : 8 soit 12,1%
Emploi : 2 soit 3%
Abandons en cours d'année : 9 soit 13,6%
Projets en suspens : 5 soit 7,5%
Absence de réponse : 7 soit 10,6%



Les projets pour 2023-2024

Le DILAMI souhaite consolider et développer :

- l'accompagnement de nos bénéficiaires en identifiant
 - les compétences et expertises de chacun de nos partenaires pour favoriser leur synergie
 - les appels à projets susceptibles de financer les actions projetées
- les compétences de l'équipe par des formations liées à une meilleure connaissance du public exilé et aux postures professionnelles adaptées
- les participations à des projets de recherche permettant
 - des échanges entre une réflexion scientifique et la pratique sur le terrain
 - de penser et d'éclairer différemment la migration, la fragilité de la population exilée, sa capacité de résilience
 - d'apporter d'autres réponses aux questions de l'exil et de l'accueil dans l'enseignement supérieur.

L'ensemble de ces actions contribue à renforcer la visibilité du DILAMI et à reconnaître la qualité de son travail porté par chacun-e des membres de l'équipe.



Les partenariats financiers 2022-2023

La Région Occitanie demeure un pilier essentiel du soutien financier du dispositif depuis ses débuts. La subvention allouée couvre les dépenses, de la gestion des ressources humaines au fonctionnement général.

L'année 2022-2023 a été marquée par l'engagement du DILAMI dans l'appel à projets AIMES+ du **Fonds Asile Migration Intégration**. Au sein du consortium regroupant 14 établissements d'enseignement supérieur français et coordonné par le MEnS, le DILAMI a obtenu une subvention AIMES+ pour le co-financement de son programme DIU Passerelle.

Dans le cadre de l'action 12 du Budget Opérationnel de Programme 104, **la Préfecture de la Haute-Garonne** a contribué au budget du dispositif, en facilitant la mise en place d'actions pour développer l'autonomie linguistique et culturelle des bénéficiaires du programme CLEF.

Le réseau MEnS, par le biais de son programme AIMES, a accordé une subvention au DILAMI. Cette contribution, gérée par le DEFLE (département d'études du Français langue étrangère de l'UT2J), hébergeant le groupe avancé des étudiant-es DILAMI, a soutenu l'ensemble des étudiants des DIUP en finançant des activités artistiques, culturelles, et les certifications DELF et DALF.

Le Fonds de dotation de l'Université de Toulouse a appuyé le projet "La Culture en Accès Libre", visant à encourager une pratique culturelle libre pour les étudiants et apprenants du DILAMI, favorisant ainsi une interculturalité enrichissante et une intégration citoyenne dans la société d'accueil.

Enfin, **l'Université de Toulouse** joue un rôle important en complétant le budget global du DILAMI et en cofinçant diverses actions du dispositif.



Interlocuteur·trices et partenaires du DILAMI

Nous remercions tous·tes nos partenaires pour leur contribution et leur écoute permettant d'accompagner notre public vers une intégration de qualité en Occitanie.

Les partenaires universitaires



Les partenaires financier-es



Les structures institutionnelles nationales



Les structures sociales universitaires



Les structures institutionnelles locales



Les structures associatives



Les acteur·trices culturel·les indépendant·es et universitaires

